



COMMUNIQUE DE PRESSE

Cergy, le dimanche 20 juillet 2014

Incidents violent à la suite de la manifestation interdite à Garges-Sarcelles

A l'issue de la prise de parole de l'organisateur appelant à la dispersion dans le calme et au respect de l'arrêté préfectoral dès le début d'après-midi, 200 jeunes casseurs déterminés ont harcelé avec violence les forces de l'ordre et s'en sont pris à des synagogues, des magasins et au mobilier urbain.

3 fonctionnaires de police ont été blessé légèrement et plusieurs véhicules administratifs ont été détruits.

Les forces de police ont procédé jusqu'ici à 13 interpellations.

Le préfet condamne avec la plus grande fermeté ces exactions qui justifient pleinement de la mesure d'interdiction de la manifestation qui avait été prise.

Il faut rappeler que d'autres manifestations se sont déroulées cette semaine dans le département; ne présentant pas les même risques elles n'avaient pas été interdites et se sont déroulées sans incident.

